The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Archives nationales de Québec,
Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Archives nationales de Québec,
Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

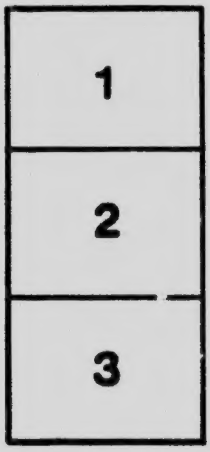

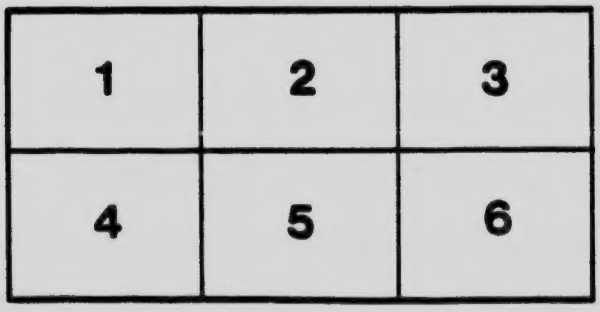

UNE

PAROISSE CANADIENNE

MONOGRAPHIE

PAR

Le R. P. ALEXIS

CAPUCIN

QUÉBEC

BUREAUX DE LA *NOUVELLE-FRANCE*

2, rue Port-Dauphin

1902

ARCHIVES
DE LA
Province de Québec

UNE PAROISSE CANADIENNE

MONOGRAPHIE

Nous nous sommes proposé, en présentant au lecteur une monographie de paroisse canadienne, un double but : d'abord, de renseigner ceux qui prennent intérêt aux questions religieuses et sociales ; ensuite, de fournir au clergé français, si notre travail parvient jusqu'à lui, des documents qui pourront lui être de quelque secours, pour l'époque, vraisemblablement assez rapprochée, où la dénonciation du Concordat l'obligera à entreprendre, sur des bases modernes, la reconstruction de la vieille Eglise de France.

Ce double but justifie le choix que nous avons fait, comme sujet de notre étude, d'une paroisse urbaine, pauvre, située en dehors de la province de Québec. Quand on entreprend une monographie, on cherche de préférence, non un type exceptionnel, plus curieux qu'instructif, mais un type ordinaire, bien dans la moyenne du genre, qui puisse aisément s'adapter aux circonstances et aux conditions des divers pays.

Or, dans la province de Québec, l'Eglise, avec son régime privilégié, ses répartitions légales pour la construction des édifices du culte, son impôt de la dîme pour l'entretien du clergé, toutes choses abolies ailleurs par les révolutions, se trouve vivre aujourd'hui dans un état d'heureuse exception. Il nous fallait donc chercher notre modèle hors de ses frontières.

Ce modèle, nous ne l'avons pas trouvé davantage dans les paroisses rurales des autres provinces canadiennes. Car,

s'il est vrai que, dans ces provinces, les répartitions légales pour le service du culte catholique ne sont point reconnues par l'Etat, on supplée communément à cette lacune au moyen de diverses répartitions volontaires qui sont ensuite rendues obligatoires sous forme de souscriptions. Il n'est guère de contrées, nous le craignons, en dehors du Canada, où les catholiques consentent jamais à souscrire de tels engagements.

Nous chercherons donc notre modèle dans une paroisse de ville. Là, en effet, plus d'engagements, plus de ressources fixes. L'église, dans les villes, ne se soutient que par les contributions libres et quotidiennes des fidèles ; elle ne subsiste que par leur générosité. Hâtons-nous d'ajouter que, grâce à Dieu, cette générosité ne lui fait jamais défaut. Toutefois, même dans les villes, il faut distinguer entre les paroisses riches et les paroisses pauvres. On trouve toujours dans les premières des citoyens dont les libéralités gonflent démesurément les recettes de la fabrique. Les paroisses pauvres, au contraire, avec leurs minces revenus et leurs dépenses réduites au strict nécessaire, où rien n'est abandonné aux chances de l'inconnu, se trouvent dans les conditions les plus parfaites pour l'établissement d'un budget normal.

Telles sont les raisons qui nous ont déterminé à prendre pour type de notre monographie une pauvre petite paroisse de faubourg, peuplée exclusivement de familles ouvrières, nouvellement fondée, et non encore parvenue au degré de prospérité matérielle et morale qu'elle est appelée à atteindre. Nous l'appellerons Saint-Paul ; ce nom sera la seule fiction de notre récit, tout le reste demeurant absolument authentique.

Pour plus de clarté, nous diviserons notre étude en trois parties qui correspondent aux principaux chefs d'idées : la fabrique, les familles, les âmes.

I

La paroisse Saint-Paul fut fondée le 1er mars 1891, date de l'ouverture de l'église et de l'installation du premier curé. Inutile de dire qu'il n'existait pour la nouvelle fondation aucune sorte de capital, et que toutes les dépenses d'achat du terrain et de construction des édifices durent être couvertes par des emprunts. Il n'entre point, non plus, dans notre plan de raconter en détail les progrès de la paroisse, lesquels, d'ailleurs, n'offrent rien de remarquable. Qu'il suffise d'observer que les travaux de parachèvement de l'église se poursuivirent lentement pendant plusieurs années, au fur et à mesure de l'augmentation des ressources, jusqu'en décembre 1897, époque où se clôtura ce que nous appelons la période de fondation.

La seconde période de l'existence de la paroisse, celle d'amortissement de la dette, commença presque aussitôt, dès 1899, pour se continuer pendant l'année 1900, année que nous avons précisément choisie comme date de notre monographie. Les dépenses extraordinaires ayant cessé ainsi que les dons qu'elles avaient pu provoquer, tout est rentré dans l'ordre, et la vie paroissiale a pris définitivement son cours normal.

C'est à cette même époque que la paroisse Saint-Paul perdit son premier curé qu'une cruelle maladie, causée en partie par des fatigues excessives enleva prématurément au ministère actif, mais dont l'œuvre se perpétue dans le même esprit de zèle et de discrétion.

Maintenant que le lecteur est en possession de notions historiques suffisantes sur le sujet, faisons, sans plus de préliminaires, l'exposé de la situation financière au premier janvier 1900.

PAROISSE SAINT-PAUL

Propriétés.	*Au 1er janvier 1900.*	*Dettes.*
Terrains de la fabrique, 2 arpts. Valeur:	$ 2,000.00	Emprunt de $11,686.86 à 4½ %.
Eglise et sacristie	9,500.00	
Mobilier, ornements, vases sacrés, etc .	3,500.00	
Presbytère	2,000.00	
Total des propriétés	$17,000.00.	Total des dettes: $11,686.86

Comme on le voit, la valeur de la propriété dépasse la dette de $5,313.14, ce qui, dans l'espèce et vu la courte existence de la paroisse, est un chiffre considérable et demande explication.

L'explication en est pourtant fort simple. Quatre mille piastres, environ, ont été données au curé par des amis, pour le presbytère, et principalement pour les ornements et les vases sacrés de l'église, ce qui excuse leur grande abondance et leur richesse vraiment extraordinaire. Mille piastres constituent la contribution volontaire des paroissiens, et les trois cent treize piastres qui restent sont attribuables au premier versement d'amortissement effectué par la fabrique pour l'exercice de 1899.

Le terrain de la fabrique est d'une grande valeur. Il fut acheté en 1890, au prix de deux mille piastres, et sa situation exceptionnelle sur une des voies les plus fréquentées lui donne déjà sans doute une plus-value considérable. On n'en saurait dire autant de l'église et du presbytère qui sont des constructions essentiellement temporaires, en bois lambrissé de briques, à la mode du pays. Le manque

de fonds et l'impossibilité de mesurer les accroissements futurs de la paroisse, qui a déjà doublé de population en dix ans, n'ont point permis d'entreprendre des travaux définitifs. Ici, comme en beaucoup de cas, les économies de la pauvreté aboutiront à des pertes d'argent. Quoi qu'il en soit, l'église qui est fort convenable et dont les dimensions sont de cent vingt pieds de long sur cinquante de large, possède cent cinquante bancs de trois places et suffit amplement aux trois cent trente familles de la paroisse. On y dit quatre messes tous les dimanches.

Les propriétés, au commencement de 1900, nous sont maintenant connues ; arrivons d'un coup à la fin de l'année et analysons avec grand soin le budget de la paroisse Saint-Paul, tel que l'examen de ses comptes nous le fait connaître ; en voici le tableau résumé dans ses grandes lignes :

BUDGET DE L'ANNÉE 1900

Recettes

En caisse le 1er janvier 1900	$170 72
Vente des bancs	751 85
Location des places libres	192 79
Casuel	115 20
Journées d'église	97 25
Souscription pour le chauffage	148 40
Quêtes du dimanche	228 06
Vente de cierges	178 90
Location du soubassement de l'église	53 25
Contribution des enfants de chœur	10 25
Souscription pour pose de l'appareil d'électricité	72 80
Deux soirées dramatiques au bénéfice de l'église	85 00
Recettes diverses	63 39
Total	$2,167 86

Analysons ces chiffres.

Selon l'usage, les bancs de l'église sont mis en vente chaque année au mois d'août. En 1900, cent trente-cinq furent ainsi vendus, au prix moyen de $5.60, soit $751.85. A ce premier chiffre il convient d'ajouter la somme de $192.79, pour location de places aux messes basses ; et nous arrivons au total respectable de $944.64 qui représente le plus clair et le plus sûr revenu de la fabrique. Inutile de faire remarquer que les pauvres ne payent point leurs places, et que tous les fidèles comprennent la nécessité des sacrifices qui ont pour but le maintien de la religion.

Le casuel de l'église est peu considérable : $115.20. Il est constitué en grande partie par les services suivants dont voici le tarif :

Grand'messes :	pour la fabrique	$ 1 00
Sépultures d'enfants :	pour la fabrique	0 50
" d'adultes :	"	de $2.00 à $12 00, selon la classe.

Par journées d'église on doit entendre une souscription correspondant au salaire d'une ou de plusieurs journées de travail, à laquelle s'étaient engagés, pendant cinq ans, un certain nombre de paroissiens, au bénéfice de l'église. Ils ont tenu fidèlement leur promesse.

La collecte pour le chauffage de l'église se fait chaque année à domicile par des zélateurs. Au Canada, dans les villes, du moins, l'église est chauffée jour et nuit pendant plus de six mois, lourde charge à laquelle on subvient par une contribution particulière.

Les quêtes du dimanche sont satisfaisantes ; elles produisent en moyenne quatre piastres par dimanche, ce qui s'explique par la générosité proverbiale des ouvriers. Le curé de Saint-Paul, cependant, ne parle jamais d'argent en chaire

Le produit de la vente des cierges devant la statue de saint Antoine est également une source appréciable de revenus : $178.90.

Les salles du soubassement louées aux diverses sociétés paroissiales rapportent $53.25 à la fabrique. Quant aux contributions des enfants de chœur, $10.25, elles sont consacrées à l'entretien de leur vestiaire. Tels sont les principaux chapitres du budget des recettes ordinaires. Les deux articles dont il nous reste à faire mention, ont, au contraire, un caractère transitoire. La lumière électrique ayant été introduite dans l'église au prix de $145, il fallut pourvoir à cette dépense de luxe ; on eut recours, pour cette fin, à une souscription publique et à des fêtes. Deux soirées dramatiques furent données dans le soubassement par les jeunes gens de la paroisse, avec plein succès.

Dépenses

Droit cathédratique	$ 75 18
Intérêts de la dette	525 87
Vin et hosties pour la messe, deux prêtres	52 00
Luminaire	87 40
Charbon : 22 tonnes à $6.00	133 68
Peinture au toit de l'église	114 50
Réparations au clocher	25 07
Réfection des escaliers et de la plateforme	54 10
Réparations ordinaires	14 45
Lavage et blanchissage	18 00
Salaire du bedeau : $15.00 par mois	180 00
Appareil de lumière électrique	145 00
Dépenses diverses	55 75
Amortissement de la dette	686 86
Total	$2,167 86
Reste en caisse	$0 00

Examinons ces dépenses comme nous avons fait des recettes.

On entend par droit cathédratique une taxe de dix pour cent prélevée sur la vente des bancs, dans tout le diocèse, au bénéfice de l'Ordinaire. Chacun sait que l'évêque a la charge de toutes les œuvres diocésaines. Le droit cathédratique constitue sa principale source de revenus.

Nous avons calculé la dépense du vin de messe pour deux prêtres, car, quoique le curé n'ait point de vicaire, un prêtre étranger dit la messe dans son église chaque matin.

Nous avons vu, plus haut, que certaines dépenses ont un caractère extraordinaire : l'installation de l'éclairage électrique, par exemple. Il convient d'y ajouter le coût de certaines réparations et de la peinture du toit. On peut faire de ce chef, dans un budget ordinaire, une économie de deux cents piastres.

En revanche, plusieurs dépenses ordinaires sont loin d'atteindre leur chiffre normal. La fabrique étant pauvre, le curé a recours à une foule de bonnes volontés ; des personnes généreuses se chargent de bien des petits travaux de sacristie ; les chantres, l'organiste ne sont point rétribués ; le bedeau cumule les fonctions de sacristain et de serviteur du prêtre, et en reçoit, pour sa peine, outre son entretien, un surcroît de salaire mensuel de dix piastres.

Telles sont les industries qui ont permis à la paroisse Saint-Paul, sans recourir aux grands moyens, nous voulons dire aux pique-niques ou aux bazars, d'amortir, dans une seule année, sa dette de près de sept cents piastres. Dans ces conditions nous en verrons sous peu la liquidation complète.

Si, maintenant que nous avons pris connaissance du budget de la fabrique, nous désirons savoir quels sont les revenus du curé, en voici le tableau :

Support.	$431 00
Casuel	276 00
Honoraires des messes basses . .	150 00
Total	$857 00

Par support on entend la contribution que doit au prêtre chaque famille catholique. En voici le tarif : pour une famille, deux piastres ; pour un jeune homme indépendant, une piastre. A ce compte la paroisse Saint-Paul devrait à son curé, rien que pour les familles, $660.00 de support. Mais le prêtre est un bon père, comme il convient ; non seulement il ne réclame rien des pauvres, mais il leur distribue $335.00 d'aumônes tirées du tronc de saint Antoine. Le casuel se décompose comme suit : 88 baptêmes : une piastre d'offrande ; 20 mariages : cinq piastres d'honoraires ; 46 sépultures, avec un tarif variant de vingt-cinq centins à cinq piastres ; à quoi il faut ajouter quelques grand'messes, les messes basses à cinquante centins, et les deux grandes quêtes de Noël et de Pâques.

II

De la fabrique, passons aux familles.

Comme il a été dit, la paroisse Saint-Paul est située dans un faubourg de grande ville. Elle s'accroît rapidement. A l'époque de sa fondation, en 1891, elle ne comptait que cent cinquante familles ; elle en compte actuellement trois cents ; et l'on a sujet de croire que, dans peu d'années, elle atteindra le chiffre normal de six cents qu'elle ne doit pas dépasser. Il faudra songer alors à créer une nouvelle

paroisse à l'ouest, selon l'intention formelle de l'évêque, partisan convaincu des petites congrégations qui permettent au pasteur de se tenir en contact incessant avec son peuple.

Outre ses trois cent trente familles françaises, le faubourg de X comprend encore sept cents familles de langue anglaise, formant une population totale de cinq mille habitants. Tous appartiennent à la classe ouvrière. Ils ont été attirés dans cette localité par le bon marché des lots à bâtir qui leur permet l'espoir de devenir propriétaires. Un lot, en effet, vaut de trois à quatre cents piastres, selon les rues, et se paye par annuités. Le Canadien, expert en tous métiers, construit lui-même sa maison, ne payant que le bois qui en est l'unique matière première. Il la finit à l'intérieur, la meuble avec élégance, à des conditions qui surprennent l'étranger par leur bas prix. Il est vrai que les meubles et les vêtements manquent également de solidité et doivent être remplacés fréquemment. Plus tard, lorsque les dettes contractées seront éteintes, l'heureux propriétaire lambrissera l'extérieur de sa demeure et la couvrira d'une double couche de peinture rose, verte ou bleue.

Deux ou trois appartements, dont un salon, en bas; autant dans le haut; à l'arrière, une cuisine; au fond de la cour un appentis pour le bois; dans le jardinet quelques fleurs; des arbres près du trottoir; de l'eau en abondance; car l'aqueduc municipal fonctionne, en attendant les égouts: telle est l'économie de ces petits immeubles jetés, épars, sur le bord de vastes rues à peine tracées, où des troupes d'enfants, roses et pieds nus, s'ébattent à l'aise, buvant l'air à pleins poumons, sous l'œil bénin des mères. Quelle supériorité ces quartiers excentriques n'ont-ils pas sur les rues congestionnées et sur les immenses maisons ouvrières des

vieilles cités ! Les tramways électriques ont rendu possible cette heureuse décentralisation.

Les trois cent trente familles de la paroisse Saint-Paul donnent un chiffre total de 1709 âmes, soit une moyenne de trois enfants par famille. A qui ce nombre de trois enfants paraîtrait bien faible, chez des Canadiens, nous ferons observer que les ménages, dans cette paroisse nouvelle, sont presque tous jeunes, et que, d'ailleurs, les enfants quittent leurs parents de bonne heure, soit pour s'établir, soit pour courir le monde. La statistique ci-dessous, tirée des registres paroissiaux, édifiera le lecteur sur ce point.

Année 1900. Mariages, 20. Décès, 46. Naissances, 88. Soit 55 naissances et 29 décès par mille.

Le tableau suivant est des plus suggestifs :

Par mille habitants.	*Naissances.*	*Décès.*	*Excédent des naissances.*
Province d'Ontario . .	19	21	2 en moins
France	22	21	1 naissance en plus.
Etats-Unis	23	20	3 " "
Paroisse Saint-Paul . .	55	29	26 " "

Comment s'étonner, après cela, que les Canadiens se croient appelés à l'hégémonie de l'Amérique ?

Quoique pauvres, les paroissiens de Saint-Paul ne sont point des indigents. Nous en trouvons la preuve dans le fait que, sur 330 familles, cen[illegible] seulement sont locataires. Les autres possèdent le[illegible] maison. Il n'est que juste d'ajouter que la plupart de ces derniers n'ont pas achevé de payer leurs dettes.

A part une douzaines d'infortunés qui ne subsistent que d'expédients, tous vivent honnêtement. Les plus favorisés sont les petits marchands, les commis ou agents, employés

à l'année, les ouvriers appartenant aux divers corps de métiers, dont les salaires sont élevés. Ils sont au nombre de quatre-vingts familles. La grosse majorité, soit deux cent trente-deux familles, appartient à la classe des journaliers proprement dits, et travaille dans les puissantes scieries du voisinage. Ce sera donc le budget type d'un journalier que nous allons présenter au lecteur.

La famille se compose de cinq membres :

Moïse Leclerc, journalier, âgé de 27 ans.
Yvonne Ledoux, sa femme, âgée de 24 ans.
Paul, enfant, âgé de 4 ans.
Jeanne, enfant, âgée de 2 ans.
Louise, enfant, âgée de 7 mois.

Propriétés :—Un lot à bâtir, cinquante pieds de façade, cent de profondeur. Valeur	$300 00
Une maison en bois, 16 pieds sur 24, finie à l'intérieur seulement.	500 00
Meubles : 4 lits, un berceau, 12 chaises, une table, buffets, etc..	50 00
Linge de ménage, couvertures, etc.	15 00
Ustensiles, batterie de cuisine, poêle, vaisselle, etc.	30 00
Vêtements du mari : complet du dimanche, du travail . . .	30 00
Vêtements de la femme : $20.00 ; des trois enfants : $15.00 . .	35 00
Total des propriétés	$960 00
Dettes :—Quatre cents piastres empruntées pour acheter et bâtir, payables en huit versements annuels de cinquante piastres	400 00

Recettes :

Travail aux scieries, de mai à novembre, inclusivement, moins les dimanches. Soit 182 jours à $1.40 (l'hiver, les scieries sont fermées à cause des glaces)	255 00
Travail d'hiver. Quelques journées trouvées çà et là	50 00
Rente de la maison sous forme d'économie de loyer	60 00
Total des recettes	$365 00

Dépenses :

Frais d'alimentation : $6.00 par quinzaine [1]. (L'unique boisson est le thé, ou, parfois, le café)	144 00
Loyer : $5.00 par mois	60 00
Chauffage : $25.00. Eclairage : $3.00	28 00
Vêtements du mari : $25.00 ; de la femme : $10.00 ; de trois enfants : $18.00	53 00
Blanchissage, fait par la femme ; savon, etc.	4 00
Frais du culte :—Un banc : $5.50 ; quêtes : $1.00. Souscription pour lavage et chauffage : $1.05. Support : $2.00	9 55
Frais de maladies	5 00
Taxes scolaires : $2.00 ; taxes pour l'eau : $4.00 ; taxes municipales : $8.00	14 00
Assurances contre l'incendie : $3.50. Assurances sur la vie ou de secours mutuels : $12.00	15 50
Divers : aumônes, amusements, boissons, etc.	31 95
Total des dépenses	$365 00

Ce budget a besoin de commentaires. Commençons par dire un mot des propriétés. Les héritages, chez l'ouvrier canadien, sont rares et peu importants. Le grand nombre des enfants, le manque d'esprit d'économie expliquent suffisamment le fait. D'autre part, le jeune homme ne songe guère à amasser avant son mariage. A peine, parfois, a-t-il de quoi célébrer honnêtement ses noces. C'est ce qui explique qu'un si grand nombre de jeunes ménages, peu industrieux, ne parviennent jamais à sortir d'un état de gêne, et vont errant de ville en ville, harcelés par la foule de leurs fournisseurs.

Mais les économes et les ambitieux parviennent assez aisément à l'indépendance. La vie n'est point chère au

1 — Nous regrettons que l'espace nous manque pour donner ici le détail de cet article.

Canada pour qui la mène modestement. Le grand problème qui se pose à l'ouvrier est l'amortissement des emprunts qu'il a dû faire pour acheter son lot et le bâtir. Ses recettes ordinaires n'y suffisent point, comme nous avons vu dans le détail de son budget. La seule ressource qui lui reste est donc de mettre sa jeune femme en pension et de monter, l'hiver, dans les chantiers de la forêt. Il en reviendra au printemps avec les cinquante piastres d'économies dont il a besoin.

Des propriétés, passons aux recettes.

Les recettes de notre budget sont un minimum. Elles peuvent s'accroître de diverses façons : par le travail de la femme ou des enfants, par l'engagement du mari dans les chantiers. Un homme, dans les chantiers, gagne, outre son entretien, vingt-cinq piastres par mois ; soit cent piastres dans l'hiver, soit cinquante de plus que ce qu'indique notre budget.

De son côté, la femme peut coudre pour les grands magasins de la ville. Les enfants, à quatorze ou quinze ans, trop tôt, hélas ! commencent à gagner leur vie. Le petit Canadien s'ennuie à l'école et ne pense qu'à travailler ; la jeune fille fait de même. Bref, le grand nombre des enfants, loin d'être une charge, devient vite une bénédiction. Après les premières années du ménage, qui sont dures, les enfants grandissent et apportent l'aisance.

Arrivons maintenant aux dépenses.

Nous attirons l'attention du lecteur sur les frais du culte qui sont considérables et sur l'article des impôts. L'Eglise en Amérique, n'étant point subventionnée par l'Etat, c'est au peuple à la soutenir. Le peuple fidèle accepte joyeusement ce lourd fardeau qui lui assure un clergé libre des

chaînes que lui ont forgées, dans la vieille Europe, des gouvernements jaloux. Quant aux taxes, les seules qu'il ait à subir sont les taxes scolaires et municipales. Pas d'autres impôts directs ni indirects. Le gouvernement, pour faire face à ses charges, recourt aux droits de douanes, à l'accise sur les boissons, à la vente des forêts et des terres de la Couronne.

Presque tous les ouvriers prennent des assurances sur la vie ; sage précaution qui supplée au défaut d'économie. En temps de maladie, l'assuré reçoit, d'ordinaire, quatre piastres par semaine ; à sa mort, il en laisse mille à sa veuve. Enfin, dans les cas extrêmes, la charité publique est là. Les orphelins ne sont point abandonnés ; on les reçoit avec empressement ; et dans leur nouveau foyer ils ont rang avec les membres de la famille.

III

Après avoir parlé des affaires temporelles, il est temps, maintenant, de parler des choses spirituelles, puisque, selon l'expression de l'Ecriture, les vrais temples ne sont pas faits de main d'homme. Les étroites limites d'un article nous obligeront nécessairement à ne donner que quelques rapides indications. C'est dommage. Il faudrait un volume pour écrire une monographie complète et utile. Ce volume, nous l'entreprendrions volontiers si quelque généreux Mécène nous promettait de l'éditer.

Le curé de Saint-Paul a le bonheur (c'en est un, quoique puissent dire quelques jaloux) de posséder dans sa paroisse une maison de religieux, avec lesquels il entretient les meilleures relations. Ces religieux lui rendent toutes sortes de services ; ils chantent ses messes, confessent son

peuple, et se chargent d'une grande partie de ses prédications; bref, ils remplissent près de lui l'office de vicaires.

Grâce à eux, la petite paroisse offre aux fidèles, chaque dimanche, la précieuse commodité de quatre messes, dont une pour les enfants, avec trois instructions régulières.

Dans ces entretiens il est expressément recommandé d'instruire les fidèles, d'étayer la morale sur le dogme, de parler une langue intelligible à tous, de traiter les auditeurs avec respect, de ne jamais les blesser, de ne point parler d'argent, d'éviter les longueurs; en un mot, de faire autant que possible œuvre d'homme de tact et d'apôtre. Le peuple semble tout heureux de voir devant lui, non point un maître mais un père, et il donne à entendre, par son attitude, qu'il n'est point insensible aux charmes du beau langage.

Les exercices de l'après-midi se composent de l'office des vêpres et des réunions de catéchisme ou de quelque congrégation. Si ces réunions sont assez fidèlement suivies, on n'en saurait dire de même des vêpres, aux charmes desquelles les Canadiens semblent absolument réfractaires. Le catholique canadien manque rarement la messe; mais, le soir, il laisse son église vide, tandis que celle de l'Irlandais est comble. Tel est le cas, du moins, dans la région qui nous occupe.

Comme le curé de Saint-Paul prétend transformer son peuple par l'éducation de la jeunesse, il apporte aux catéchismes un soin spécial. Il réunit les enfants tous les jours, sauf le samedi. Le mardi et le jeudi, il les prépare à la première communion; le lundi, le mercredi et le vendredi, il fait le catéchisme de persévérance. Le dimanche, c'est séance solennelle, et les parents sont invités. On ne saurait

croire quel bien s'opère ainsi. Petits garçons et petites filles rivalisent visiblement, non seulement de piété, mais encore d'intelligence et d'urbanité. Les résultats en sont tangibles. Déjà cinquante-six petites filles sont enrôlées dans la congrégation de Notre-Dame-des-Anges, en attendant l'heure de rejoindre leurs grandes sœurs dans celle des Enfants de Marie. Quant aux garçons, soixante sont enfants de chœur, quarante-deux appartiennent à la société Saint-Louis. Une société pour les jeunes gens avait été fondée, sous le patronage de saint Antoine de Padoue, mais, après une existence éphémère, elle est morte d'inanition.

C'est assez indiquer que tout n'est point parfait. Les jeunes gens, en effet, ne sont encore apprivoisés qu'à demi. A quinze ans, ils entreprennent ordinairement le grand et douloureux voyage de l'enfant prodigue. Il est vrai qu'ils rentrent presque tous, vers vingt ans, au foyer domestique, et que le mariage marque, pour la plupart, la date de la conversion définitive.

Les hommes sont encore craintifs sur le sujet de la dévotion. Le Tiers-Ordre de Saint-François, dans lequel cent femmes sont engagées, ne compte guère qu'une trentaine de membres du sexe prétendu fort. La foule hésite et tergiverse.

Quoi qu'il en soit, le bien s'opère lentement mais sûrement.

A l'heure qu'il est, tous les hommes, moins six, font leurs pâques. La plupart communient plusieurs fois chaque année. Chez les femmes, la communion mensuelle est en honneur, et beaucoup s'approchent des sacrements chaque semaine.

La communion fréquente, tel est, en effet, le desideratum de toute paroisse où vit vraiment l'esprit chrétien. Pour

l'obtenir, le curé zélé n'épargne aucun effort. Il en parle fréquemment ; il se tient, matin et soir, à son confessionnal, à la disposition des fidèles. Il prend son temps, et, avant d'absoudre ses pénitents, il les instruit et les dirige.

Toutefois, il n'éprouve qu'un médiocre enthousiasme pour les communions générales et les concours, si populaires parmi nous ; il prétend que le confesseur n'a pas le temps d'y faire du bien, et que les fidèles s'y laissent souvent porter par la routine ; il leur préfère de beaucoup les communions isolées, faites spontanément, un jour de semaine, sans autre motif qu'une libre détermination et le désir de plaire à Dieu. Quelle que soit la justesse de cette appréciation, il est certain que l'on communie tous les jours, à Saint-Paul, et que l'on peut observer, chez certaines femmes, un bon commencement de formation spirituelle.

Avec l'esprit de dévotion se fortifie ce qu'on appelle l'esprit paroissial. Le corps est maintenant animé, et le sang circule, chaque jour plus actif, de la tête à l'extrémité des membres. Le curé aime son peuple et le peuple lui rend amplement amour pour amour. Ce sable mouvant des faubourgs s'est fixé en un ciment solide, et ces mêmes hommes qui, jadis, n'avaient que huit bancs dans l'église mère, en achètent, dans l'église bâtie pour eux, cent trente-cinq. Ils s'intéressent à sa vie, ils payent ses dettes, ils lisent avec soin le compte rendu financier qu'on leur distribue chaque année pour étrennes ; et lorsqu'ils constatent que son emprunt s'amortit, ils en éprouvent autant de joie que de leur prospérité personnelle.

A quoi attribuer ce progrès ? A l admirable institution de la visite de paroisse. Deux fois par année le prêtre va dans toutes les maisons. Il se présente en père, bénit les

enfants et les vieillards, console les malades et les affligés, prend les noms, reçoit les confidences, cicatrise les blessures par sa pitié, soulage les misères par ses aumônes.

C'est alors que l'obole de saint Antoine lui est d'un précieux secours. Mais il doit chercher lui-même les misérables, car son peuple, fier et stoïque, souffre de la faim avant de tendre la main. Il a vu, dans ce Canada glacé, une femme près de devenir mère, avec ses enfants en haillons, attendre sans pain et sans feu, le retour du mari parti à la poursuite vaine d'un peu de travail. L'apparition du pasteur, dans de tels instants, n'est-elle pas l'apparition même de la Providence ? Ah ! malheur au clergé, quelque bon soit-il, qui a perdu l'usage de la visite de paroisse, et qui ne peut plus répéter la parole du Maître : je connais mes brebis et mes brebis me connaissent !

On se plaint, en France, de l'indifférence du peuple pour ses prêtres. A qui la faute ?

A côté des besoins proprement spirituels auxquels il faut pourvoir, il y a, dans une paroisse, d'autres besoins, que j'appellerai intellectuels, d'une importance souveraine ; nous voulons parler des écoles.

Les écoles de Saint-Paul ont eu leur ample part dans le progrès. Lorsque, en 1891, la paroisse fut fondée, une petite école en bois où une soixantaine d'enfants recevaient l'éducation d'une jeune fille, représentait tout le système scolaire catholique. Aujourd'hui, outre cette même école, un magnifique édifice en briques a été bâti, en attendant l'heure prochaine d'une nouvelle construction ; une vaste salle a été louée dans un troisième quartier, et trois cents enfants y sont pieusement élevés par cinq religieuses.

Mais, hélas ! si les succès sont éclatants, les dépenses

sont écrasantes ; les malheureux contribuables, s'appliquant sans la connaître la parole de Mazarin, crient aussi fort qu'ils payent ; et le pauvre curé prétend que la question des écoles l'empêche souvent de dormir.

Ce n'est point un léger souci que de gérer une paroisse canadienne. Il faut se faire tout à tous : donner des conseils d'affaires, écrire des lettres, — parfois des lettres au fiancé absent, à l'exemple du bon saint François de Sales, — empêcher les procès, réconcilier les familles, placer les filles en service, les garçons dans les magasins, donner pour le gouvernement des lettres de recommandation, avec la crainte parfois de réussir au grand détriment du protégé, enfin tancer les maris ivrognes devant leurs femmes courroucées, et leur administrer la tempérance.

Cette question de tempérance dans la paroisse Saint-Paul n'est qu'un demi-succès. Sans doute des cartes innombrables sont distribuées, des promesses aussi nombreuses sont données ou arrachées, mais combien peu sont tenues ! Et puis, pour un vieillard arraché au vice par la conversion ou par la mort, deux jeunes gens, parfois, qui s'abandonnent ! Hélas ! l'on peut dire que l'histoire de l'intempérance au Canada est l'histoire de toutes les ruines religieuses, sociales et familiales.

Mais il suffit.

Telle est, ami lecteur, écrite avec franchise, la monographie de la paroisse Saint-Paul. Elle n'est ni meilleure ni pire que les autres, cette paroisse. Telle quelle, je suppose que Notre-Seigneur Jésus-Christ la regarde avec complaisance, et que maint curé de la vieille France souhaiterait d'en être le pasteur.

fr. Alexis, cap.

A[illegible]ES
P[illegible]ec

pli-
ussi
ues-

isse
con-
au
, —
les
ner
vec
gé,
ur-

nt-
om-
ses
es !
er-
an-
in-
nes

no-
ure
up-
vec
nce